



Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2022

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de remuneration (en %)	1	0,4	39	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,2	35	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			84		85
INDEX (sur 100 points)			99		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.



CALCUL DE L'INDEX D'EGALITE
PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES
DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

*ASSOCIATION ALEAS
3 Place Gustave Philippon
87000 LIMOGES*

ASSOCIATION ALEAS

Indicateur d'écart de rémunération annuelle brute moyenne par EQTP										
Catégorie socioprofessionnelle	Tranche d'âge	Rémunération Femmes	Rémunération Hommes	Ecart (%)	Ecart après seuil pertinence	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré
Ouvriers	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans									
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus									
Employés	Moins de 30 ans	19 790	20 116	1.6		16	16	1	32	
	30 à 39 ans	20 108	21 130	4.8		12	15	1	27	
	40 à 49 ans	23 791	22 351	- 6.4	- 1.4	11	13	1	24	- 0.31
	50 ans et plus	22 317	21 156	- 5.5	- 0.5	13	12	1	25	- 0.12
Techniciens et agents de maîtrise	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans									
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus									
Ingénieurs et cadres	Moins de 30 ans									
	30 à 39 ans									
	40 à 49 ans									
	50 ans et plus		40 657				1			
Total		21 342	21 472	0.6		52	57		108	- 0.43
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :										1
Indicateur d'écart de rémunération (%)										0.40
Note obtenue sur 40 (effectif = 96.07)										39

Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles										
Catégorie socioprofessionnelle	Taux Femmes	Taux Hommes	Ecart (%)	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré	Ecart absolu	Ecart salariés
Ouvriers						1				
Employés	23.1	21.4	- 1.7	52	56	1	108			
Techniciens et agents de maîtrise						1				
Ingénieurs et cadres		100.0	100.0		1	1	1			
Total	23.1	22.8	- 0.3	52	57		109	- 0.30	0.30	0.20
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :								1		
Indicateur d'écart d'augmentations (points de %)								0.30		
écart en nombre équivalent de salariés								0.20		
Note écart absolu de taux d'augmentation								35.00		
Note écart en nombre équivalent de salariés								35.00		
Note obtenue sur 35 (effectif = 96.07)								35		

Indicateur d'écart de taux de promotions									
Catégorie socioprofessionnelle	Taux Femmes	Taux Hommes	Ecart (%)	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Validité groupe	Effectifs validés	Ecart pondéré	
Ouvriers						1			
Employés	3.8	1.8	- 2.0	52	56	1	108		
Techniciens et agents de maîtrise						1			
Ingénieurs et cadres						1	1		1
Total	3.8	1.8	- 2.0	52	57		109		- 2.00
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :									0
Indicateur d'écart de promotions (points de %)									
Note obtenue (effectif = 96.07 est hors barème)									

Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité			
	Effectif Femmes	Taux Femmes	Résultat
Salariées revenant de congé maternité			
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :			0
Salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité (%)			
Note obtenue sur 15 (effectif = 96.07)			

Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations				
	Effectif Femmes	Effectif Hommes	Ensemble	Résultat
Salariés parmi les 10 plus hautes rémunérations	4	6	10	4
indicateur calculable (1=oui, 0=non) :				1
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations				4
Note obtenue sur 10 (effectif = 96.07)				10